BELGIQUE

MOUSCRON, 105, rue de la Station. (Téléphone 5.44).

Une noce de diamant en Flandre

M. ET Mme JEAN BAERT-DEBEL (Photo Vinck.)

ayant derrière eux deux arrière-petits-enfants

Samedi, la commune d'Oost-Roosebeek était en fête, à l'occasion de la célébration des noces de diamant des époux Jean Baert-Debel, qui demeurent au hameau « Kaalberg ». A cette occasion, la population avait largement arboré les couleurs nationales.

Après avoir assisté à une messe d'actions de grâces, célébrée à leur intention, en l'église paroissiale, les heureux jubilaires furent reçus à la Maison communale où M. Dossche, bourgmestre, les félicita et leur remit le cadeau d'usage. Puis eurent lieu, dans tout le quartier, d'interminables réjouissances populaires.

M. Jean Baert, qui est né le 7 février 1846, est un ancien soldat de Léopold II; en 1870, il fut appelé à faire partie de ceux qui gardèrent la frontière, lors de la guerre franco-allemande. Il élève 10 enfants, dont 8 sont encore en vie actuellement. Les jubilaires comptent 27 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

UN PÈLERINAGE PRESQUE SIX FOIS CENTENAIRE

La coquette commune de Westroozebeke, en Flandre, fêtera le dimanche 15 juillet prochain, le jubilé de cinq siècles et demi d'existence de son traditionnel pèlerinage ou « ommegang » annuel.

Avant 1360, cette localité était déjà beaucoup visitée par de nombreux pèlerins qui y venaient vénérer la Sainte-Vierge. Mais ce fut en 1384, que le pèlerinage en l'honneur de la Mère de Dieu y fut solennellement instauré par Louis Van Male, comte de Flandre.

Les anciennes villes flamandes, Bruges, Menin, Ypres, s'y rendirent chaque année régulièrement en pèlerinage, à travers les siècles.

La guerre de 1914-1918 rasa la commune de Westroozebeke qui ressuscita cependant admirablement de ses ruines. Aussi, dès 1920, l'afflux des pèlerins reprit plus que jamais.

Les fête du 15 juillet prochain constitueront un hommage éclatant à la Sainte-Vierge, car l'après-midi de ce jour-là sortira une grandiose procession historique et religieuse.

Les personnes qui désirent aider à couvrir les frais considérables qu'entraîneront les fêtes du 15 juillet 1934, peuvent verser, si elles le veulent bien, leur obole au compte chèques postaux 19 83.53, de M. l'abbé Verstraete, vicaire secrétaire du Comité organisateur des fêtes jubilaires.

Tous dons, si minimes soient-ils, sont acceptés avec gratitude.

UNE MANIFESTATION EN L'HONNEUR DU SERGENT TRESIGNIES

Une importante délégation du 2me et 5me chasseurs à pied, avec drapeau, s'est rendue, samedi après-midi, à la caserne du Petit-Château, à Bruxelles, et a déposé ces fleurs à la mémoire de l'héroïque sergent Léon Tresignies, tué en 1914, en voulant baisser le pont du canal de Bruxelles, pour permettre l'offensive belge. Mme Tresignies et son fils assistaient à la cérémonie.

LA CRISE MINIERE

Les Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons ont remis le préavis de congé pour la semaine prochaine à 500 de leurs ouvriers, dont 200 étrangers. Cette mesure a été prise à la suite des difficultés créées à l'industrie charbonnière belge par l'entrée des charbons allemands et elle pourrait encore s'aggraver si des mesures de protection ne sont pas prises par le Gouvernement.

OOST-ROOSBEKE

UNE FABRIQUE DE LIN EST INCENDIÉE. — Un violent incendie s'est déclaré dans la fabrique de lin de M. René Gekière, pendant l'absence des ouvriers partis prendre leur repas de midi.

L'alarme fut donnée et les sapeurs-pompiers arrivèrent peu après, mais les flammes avaient déjà envahi toute la fabrique. Rien ne put être sauvé. Toutes les machines, plus dix balles de lin teillés on été andantis par le feu. Il ne reste plus que les murs calcinés. La cause du sinistre est inconnue. Les dégâts sont assez importants. La gendarmerie d'Oost-Roosebeke a fait l'enquête.

Les Assurances sociales et les exclus

On nous communique:

A la suite de l'article inséré dans les colonnes de votre journal, la semaine dernière, la Mutuelle Familiale de Tourcoing a fait connaître que les « exclus » pouvaient connaître ches elle certains avantages.

Nous savons que des sociétés de secours mutuels ont songé à cette situation et ont fait le nécessaire pour y parer en partie.

Le cas signalé de la Caisse de prévoyance, d'assurance et d'épargne sociale à Lille est tout autre que celui des sociétés de secours mutuels ou des assurances privées. Là, le patron verse la cotisation comme l'employé. Ces employeurs ont vu le côté social et moral de la question en faisant pour leur personnel supérieur un geste qui prouve l'entente étroite dans la collaboration. La France veut vivre d'une vie plus saine; chacun doit s'y employer et accepter la part qui lui incombe dans cette tâche. Les anomalies doivent disparaître.

Voyons le cas d'un ménage où l'homme travaille seul. La femme reste au foyer, attendant le jour où un gai sourire d'enfant viendra ensoleiller la maison. Il est des cas où les appointements du mari feront de lui « un exclus ».

Voir cet autre ménage, de composition irrégulière. L'homme et la femme ne paieront pas l'impôt sur les salaires, ni l'impot sur le revenu, et seront tous deux affiliés aux Assurances sociales. Ils profiteront des avantages, auront une retraite chacun à 60 ans et leurs patrons verseront pour chacun d'eux une cotisation annuelle de 480 fr., soit 960 francs.

Pour le ménage régulier: impôt sur le salaire, impôt sur le revenu, pas d'assurances sociales, pas de retraite dans les vieux jours et pour le patron, suivant le montant des appointements, aucune cotisation ou la somme de 240 fr par an. Lacune de la loi! Nul travailleur n'aurait dû être exclus. Il fallait limiter au taux actuel pour tous.

Que les sociétés pour exclus recherchent des adhérents, c'est leur droit, et ceux qui s'y inscrivent agissent en toute liberté et en pleine connaissance de cause. Ce que nous déplorons c'est, comme nous l'avons indiqué, l'union étroite des exclus, collaborateurs directs du patronat, pour sortir de cette situation précaire imméritée.

TIRAGES FINANCIERS

Ville de Paris

EMPRUNT 4 % 1930

Les 20 numéros suivants gagnent chacun 10 000 francs :

97.466	139.586	283.186	312.686	328.586
517.286	519.306	660.986	729.906	965.306
1.014.586	1.135.496	1.188.686	1.188.886	1.468.386
1.531.786	1.602.286	1.727.786	1.823.906	1.863.486

Les 25 numéros suivants gagnent chacun 5 000 francs :

158.086	306.786	425.486	441.186	496.286
528.186	587.886	558.986	564.086	643.486
657.286	664.686	1.035.786	1.046.386	1.049.786
1.169.086	1.251.786	1.295.786	1.429.186	1.440.286
1.452.786	1.541.886	1.593.986	1.633.086	1.691.686

Les numéros des centaines renfermant des lots de 1.000.000, 500.000, 250.000, 100.000, 50.000, 10.000 et 5.000 francs sont remboursés à 1.000 francs.

En outre, 73 séries de 100 numéros sont également remboursables à 1.000 francs.

T. S. F.

Programmes du dimanche 17 juin 1934

RADIO P.T.T. NORD, LILLE (247,3 m.). — 7 h. 30: Renseignements colombophiles et d'heure en heure jusqu'à la fin des lâchers.

9 h. 30: Cours de coupe.

9 h. 45: Emission espérantiste.

10 h.: Musique reproduite.

11 h.: Musique reproduite.

12 h.: Madrid, paso doble (Jose Alex); Deux sous de fleurs, ouverture (Benatzky); Deux valses viennoise (Benatzky); Parle-moi... chanson (Jean Lenoir); Fantaisie brillante pour xylophone orchestre (Dittrich).

12 h. 15: Morceaux d'orchestre demandés: Sémiramis, ouverture (G. Rossini), Les stra de Gabsroche (arr Salabert); Aubade d'amour (Monti); Message de Printemps suite de valses (Fucik); Carmen, ouverture, Prélude et chœur des gamins (Bizet); Téréina, fantaisie sur l'opérette (P. Strauss); Marche des Lveurs de carreaux, fox du film « Un rêve blond » (W.-R. Heymann); Amour tsigane, fantaisie sur l'operette (Franz Lehar); Du pôle au pôle, marche (Hans von Blon).

18 h. 15: Radio-journal.

19 h.: Musique reproduite.

19 h. 30: Disques demandés: Sittin' in the dark, fox trot (Adamson et Greer); Tout c'est pour vous, fox trot (Hanley); 27, rue des Acacias (Mireille); Dans l'escalier, valse parodique de la revue « Paris qui brille » (Maurice Yvain); Les lanciers quadrille (Olivier Métra).

20 h.: Indication de l'heure. Résultats du tirage des primes.

20 h. 10: Chronique sportive.

20 h. 30: Soirée de music-hall: Paris qui brille, marche (Mahieux Grignaut), Le comte de Luxembourg, valse (Lehar); Je connais une blonde, chant (Christiné); Chiquita, chant (Mabel Wayne); Rosette chant (Bosc); Griserie, chant (Bosc); C'est formidable quand même, comique (Maye-Collins); Le Pâtre des montagnes, tyrolienne (Mahieu Nivelet); Tyrol valse, tyrolienne (St-Servan Marchais); La serrure, chanson de mon village (Jac Mary); Le rossignol (André Cardon); Quand les papillons, chanson (Gaël Vercolier); Princesse Gavotte (Scotto-Gitral); Qui craint le grand méchant loup (Chfruchill Ronell); La sérénade, slow fox (Maloeiner); Chasse réservée, intermède comique (Bach et Laverne); On peut s'tromper, intermède comique (Bach et Laverne); Electric-Girl, solo de xylophone (Helmberg-Holmès); Entrée des clowns, solo de xylophone (Kurt Noack); Ça c'est Paris, sketch comique (José Padilla); Ninon quand tu me souris chant (Kuper Jurmann); Tu m'as quitté tango chanté (Arnoux-Lérine); L'amour n'a pas de cœur, chanson (Wal Berg); J'allume ma cigarette, chanson (Dallin Jadford); Cunégonde, chanson comique (Nast-Wila-Mauve); Une leçon de Piston, fou-rire (X.); Quand on n'a pas le sou, chanson (Mercier); Si j'gagnais les 5 millions (Mercier); C'est vrai, chansonnette (Oberfeld); Tout ça n'arrive qu'à moi, chansonnette (Jean Lenoir); Tout nu, duo (Lemarchand Stern); Blottis dans un coin, duo (Pinsky et Ordner); Chez le pharmacien, sketch comique (Bach et Laverne); Chez le juge, sketch comique (Bac et Laverne); Dis oui, tango pour orchestre (Dajos Bela-Kreuzer); Pour toi Rio rita, marche (Santeuginl).

RADIO-PARIS (1.648 mètres 3). — . h.: Disques — 7 h. 45: Culture physique — 8 h.: Disques. — 8 h. 40: Comptabilité. — 9 h. 20: Cours d'anglais. — 10 h.: Cours d'espagnol. — 10 h. 15: Relais de Vichy: Sylvie Pellico (Zerco); Adoration (Philippucci); Le dernier amour (Gung'); Romance sans paroles (Fauré); La Fille du Tambour-major (Offenbach); Au lac des fées (Bastide); L'Angélus de la mer (Goublier); La Houzarde (Ganne). — 11 h 30: Concert d'orgue: Prélude et fugue en la mineur (J.-S. Bach); Rêve de jadis (de Grigny); Caprice (Clérambault); Fugue en do majeur (Buxtehude); Choral (C. Franck). — 12 h.: Causerie religieuse — 12 h. 20: Musique religieuse. — 12 h. 30: Bilboquet tonnelier. — 12 h. 45: Disques. — 13 h.: Orchestre: Air à danser (Dridla); Aguerro (Franco); L'Idorable canzione (Spencer); Promenade (Clutsam); Le vieux rouet (Hill); Idylle passionnelle (Rasigade); La Calesera (Alonso); Humoresque (Scassola), etc. — 16 h. 15: Disques — 16 h.: Cirque: Parade de Bilboquet; Le roi ces Nanouches, fantaisie — 16 h. 30: La vie pratique — 17 h.: Demi-heure de fantaisie: Qui craint le grand méchant loup (Churchill); O Magali, ô mes amours (Alton); Avec les pommiers (Himmel); Ce n'est que votre image (Ferran). — 20 h. 45: A tort et à travers. — 21 h. 30: Quatuor vocal: La belle Aronde (Le Jeune). Il est bel et bon (Passerau); Dieux, qu'il va bien rester (Yver, vous n'êtes qu'un vilain (Detuasy); Nicolette: Trois beaux oiseaux du paradis; Ronde (Ravel); Deux chœurs de printemps (de la Presle); Avril, Juin. — 22 h.: Trio: Sérénade (Schubert); Au bord de l'eau (Fauré); Le Nil (Leroux); Sérénade (Rachaninoff); Quand le ciel (Penso); Minute exquise (Gavel); Good night (Wood); Cocktail. — 22 h. 30: Danse.

TOUR EIFFEL (1.389 m.). — 13 h. 30: Orchestre. — 20 h.: Divertissement dominical. — 20 h. 30: « En chantant sur la route du temps passé »; Chansons des métiers; La ronde des métiers; La Flamande (les cordonniers); duo; Le cordonnier qui se fait moine (Ardennes); La Fille du roi d'Espagne, les blanchisseuses; Les charbonniers; Fileuse: Chanson de la laine (Auvergne), etc. — 21 h.: Musique de Chabrier et Paladilhe: Gwendoline: L'Ile heureuse; Espana, Habanera; Scherzo-valse (Chabrier); Patrie; Mademoiselle Paladilhe: Ballet; Le seDargons de Villars (Maillart) Le carillon magique (Carmot); Maitana (d'Aguerre); Mazurka (Godard); Valse caprice (Rubinstein); Pudding (Morena); Marche grecque (Ganne).

RADIO-STRASBOURG (349 mètres 2). — 20 h. 30: Le Mariage de Figaro (Beaumarchais).

RADIO-TOULOUSE (335 mètres 2). — 20 h. 15: Bal champêtre. — 20 h. 30: Chansonnettes. — 21 h.: Hérodiade (Massenet) — 22 h. 30: Extraits de films. — 22 h 45: Musique régionale. — 23 h.: Mélodies — 23 h. 15: Musique de danse — 0 h 15: Orchestre d'opéras-comiques

BRUXELLES (620 kcts, 15 kw, 483,9 m.). — 10 h.: Orchestre: Marche solennelle (Sumkay); Etoiles filantes, valse (Robrecht); Les drugons de Villars, ouverture (Maillart); Bruissement du bois (Rasigade); La Péricholi, fantaisie (Offenbach); Intermède de chant par M Wilkin, du Théâtre royal de la Monnaie; Dans la belle vallée de l'Isar, valse (Lohr) — 1 0h. 45: Radiodiffusion du championnat cycliste de Belgique (professionnels et amateurs). à Francorchamps. — 1 1h. 5: Disques: The Arcadians, ouverture (Mouckton-Talbot-Wood); La flûte enchantée, Gli angeli d'inferno (Mozart); Thème et variations (Beethoven-Tertis); On hearing the first cuckoo in spring (Delius); La mer (C. Roparts); Kikimora (Liadow); La Habanera prélude (Laparra); Czardas (Lazzio); Phtcyld (Duparc); Variations (Proch), The Oneiume, ouverture (Mouckton-Talbot-Wood). — 12 h.: Orchestre: Rosalie est partie (V. Scotto et Raiter); The man I love (Gerswin); Intermède de chant; When thu guards are on parade (Sarony-Nicholls). — 12 h. 30: Radiodiffusion du championnat cycliste de Belgique; professionnels et amateurs), à Francorcnamps — 12 h. 30: Reprise du concert: eLs airs de Charlerot (Wangermée); Echos d'Triande (Lange). — 13 h. 10: Orchestre. — 13 h. 30: Monologues. — 13 h. 40: Orchestre. — 14 h.: Radiodiffusion du championnat cycliste de Belgique (professionnels et amateurs), à Francorchemps — 14 h. 20: Faust Sélection des premier, deuxième et troisième actes (Gounod). — 17 h.: Orchestre. — 18 h. 15: Musique de chambre: Divertissement (Mozart); Trio en mi bémol majeur (Beethoven). — 19 h. 15: Causerie religieuse — 20 h: Rêve de valse, sélection (O Strauss). — 22 h. 10: Orchestre

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres, — 7 h. 45: Concert matinal enregistré — 8 h.: Chorale. — 12 h 15: Concert varié enregistré — 12 h. 30: Concert varié enregistré. — 13 h.: Concert de musique de danse — 13 h. 30: Concert de variétés enregistrées. 16 h 30: Concerts variés. — 21 h. 30: Concert varié enregistré — 22 h. 30: Concert de musique de danse

MIDLAND REGIONAL (391 mètres 1) — 16 h. 30: J Berenska et son orchestre. Orch.: Fantaisie, La Tosca (Puccini); Danse des sauterelles (Bucalossi); Joséphine (Steiner); J. Berenska, violoniste (Jas: Hymne au soleil (Rimsky-Korsakoff); Le vol du bourdon (Rimsky-Korsakoff); Orch.: La belle au bois dormant (Tchaikovsky); Le vieux beffroi (Ketelbey) L. Lewis, xylophone, dans: Le danseur de Séville (Grunow); Orch.: Trois peintures de bois (P. Fletcher). — 17 h 30: V London. — 2 0h.: Service méthodiste — 21 h. 5: Orchestre de Spa. Orch.: Ouverture, Le barbier de Séville (Rossini); Manuel et trio (Gluck); Marche militaire en ré (Schubert); C. Bromley, pianiste, dans: Concerto en la mineur (Grieg); Orch.: Deux danses hongroises en sol mineur et ré (Brahms); Piano: Fantaisie impromptu, op. LXVI; Tarentelle, op. XLIII (Chopin); Orch.: Chant du soir (Schumann); Ouverture, Iolanthe (Sullivan). — 22 h. 30: Epilogue

NATIONAL (Daventry) (1.500 mètres). — 12 h. 30: Concert orchestral. — 13 h 20: Concert orchestral de musiques légère — 1 4h.: Concert orchestral (par disques). — 16 h. 30: Concert orchestral et choral. — 19 h. 15: Récital de chant. — 21 h. 45 Orchestre.

HILVERSUM (995 kcts, 20 kw, 301,5 m.). — 12 h 40: Orchestre. — 14 h. 40: Orchestre de la Résidence. — 20 h. 15: Kovacs Lajos et son orchestre — 22 h.: Retransmission du « Kurhaus » à Scheveningen — 22 h. 40: Kovacs Lajos et son orchestre. — 11 h. 10: Concert: Sommerabend (Kodaly); Suite de la mort (Belinfante); Concert en sol pour orgue et orchestre (Haendel); Symphonie (Hadyn) — 17 h. 40: Pour les enfants. — 18 h. 10: Orgue: Czardas (Brodzky); Night on the water (Lombardo); Macusla (Mac Murrought); Allein in einer grossen Stadt (Dietrich). — 18 h 40: Emission du VPRO — 19 h. 15: Emission religieuse. — 20 h. 40: Emission de l'AVRO.

Chronique de l'Enseignement

LES EXAMENS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE A LILLE

Session des jeunes filles

Certificat supérieur d'Ecriture sainte, Histoire

Sont admissibles: Mlles Claire Decroix, Gabrielle Dervaux, Godeleine Ruflet, Anne-Marie Barbier.

Sont reçues définitivement: Mlles Thérèse Desmarescaux, Marthe Desreumaux, Thérèse Filpo.

Certificat supérieur d'apologétique

Sont admissibles: Mlles Gertrude Glorieux, Marie Lepoutre, Claire Decroix, Elisabeth Lemaire, Gabrielle Dervaux Godeleine Ruflet

Brevet élémentaire

Sont admissibles: Mlles Bernadette de Baillencourt, Marie-Pierre Cateaux, Yvonne Dufour, Francine Mullies, Denise Bonte Marie-Antoinette Douchamps, Geneviève Dufour, Elisabeth Dupont, Madeleine Faure, Marie-Thérèse Morel, Françoise Pollet

Sont définitivement reçues: Mlles Marie-Thérèse Corroen, Marie-Antoinette Desbonnet, Raphaèle Delattre, Thérèse Legrand, Solange Liagre, Jacqueline Pollet, Cécilia Ceullies, Françoise Droulers, Brigitte Lesay, Marguerite Smagghe, Cécile Vaillant Marie-Jeanne Bouheller, Blanche Wattine (A.-B.), Nicole Lepoutre (B.), Suzanne Leclercq, Agnès Glorieux, Jeanne Sutils, Henriette Quesnoit (B.), Marie-Thérèse Ruffelet, Marie De Kierska, Jeanne-Françoise Glorieux (A.-B.), Marie-France Nolf, Françoise Mullies, Francine Surberolle Françoise Perenty, Alice Laman, Jacqueline Faveur (A.B.), Jacqueline Ehrart, Germaine Leurent (A.B.), Thérèse Leduc (A.B.), Huguette Montellier (A.B.), Simone Morel, Geneviève Desmarescaux, Germaine Devienne, Jeanne Vanbrugghe Andrée Vermout, Françoise Vachette (A.B.), Jeanne Vachette, Thérèse Merlen, Jeanne Giard, Apolline Dubruille, Renée Deregnaucourt, Marguerite Fauchille (B.), Anne Lefebvre (A.B.), Christiane Sergeant, Denise Grimonprez, Christiane d'Aulnay, Geneviève Jourdain, Marie-Paule Bourgeois, Gabrielle Debœuf, Françoise Pouquier, Marie-Thérèse Bocahut, Marie Maes, Jacqueline Gremaud, Madeleine Dehyser (A.B.), Marie Desurmez (A.B.), Françoise Duthoit, Jeanne-Marie Thiriez (B.), Monique Six (A.B.), Charlotte Spriet, Maryvonne Rochs (A.B.), Andrée Pluquescone, Bernadette Six, Julia Carillon, Thérèse Lepers, Monique Dumortier (A.B.), Annette Hervein, Françoise Huet, Cécile Wattine, Jeannine Motte

Session des jeunes gens

Certificat supérieur d'apologétique

Sont reçus définitivement: MM. Marcel Tilmant (A.B.), Michel Duvillier (A.B.).

Brevet élémentaire

Sont reçus définitivement: MM. Michel Doudevylle, Gérard Maes, François Chenal, Michel Dervaux, Jean Dolez, Pierre Bervepel, Jean Wauthier, Gabriel Chu, Maxime Dewulf, Albert De Meunynck (A.B.), Gérard Lepoutre, Hugues eLpoutre (A.B.), André Mesure (A.B.), Georges Mesure, Jean Simon (B.), Albert Thibeau, Albert Vanriet, Gérard Deprost, eBrnard Dupres, Jean-Marie Lejeune, Philippe Maillard, Jean Pierrot, Joseph Colette (A.B.), Pierre Delvenne, Jacques Dubuisson, Pierre Jourdain, Claude Lemaire.

Les examens du certificat élémentaire auront lieu le mercredi 20 juin, à 9 h., rue Royale, 66, à Lille, pour les filles; et pour les garçons, à l'Institut Jeanne-d'Arc, 25 bis, rue Colbert, à Lille, le mercredi 20 juin, de 16 à 18 h.

AU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE DE TOURCOING

Résultats des concours de fin d'année

Classe de solfège préparatoire. — Garçons. — Professeur, M. Eugène Corne. — Elèves admis définitivement: Avec la note Bien: Georges Mendibours, André Lebrun, Victor Delbarre, Georges Deconinck, Jean Doutreleingne, Eugène Coussement, Lucien Gauchet, Marcelin Laporte, Jean Flévet, Georges Dumets. — Avec la note Assez Bien: René Defaux, André Biebrouck, Jean Horrent, Albert Castelain, André Béghin, Charles Lepers, Fortuné Marescaux, Emile Bouvry, Paul Dewelle, Marcel Evrard, Victor Bourgeois, Joseph Vandeputte, Paul Gaufet, Marcel Vanassche, André Ruscart.

Le jury se composait de : M. Lucien Niverd, directeur, président; Mmes Martin, Devos, Noliet et Mlle J. Descamps; M. Eugène Corne, secrétaire

ROUBAIX. — Succès scolaires. — A l'examen du certificat supérieur, l'Internat de l'Immaculée Conception, 61, rue de l'Ermitage, a présenté dix élèves qui furent tous reçues. Ce sont : au premier degré; mention Bien: Mlles Odette Dassonville, Anne-Marie Descheper et Odette Prouvost; 2e degré: mention Très-Bien: Mlles Emilienne Herneau, Francine Rauwel, Aline Remael; mention Bien: Mlles Fernande Chantry, Bertha Corne, Agnès Lauwick; mention Assez-Bien: Mlle Micheline Henry.

Nos félicitations aux élèves et à leurs dévouées maîtresses.

COTONS

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

MM. Weld et Co nous écrivent :

L'étroitesse a été la principale caractéristique des marchés cette semaine, et il en est résulté des fluctuations modérées, mais rapides dans un sens et dans l'autre, une journée de hausse succédant à une de baisse sans qu'aucun de ces mouvements n'ait été appuyé par des transactions nombreuses.

Le rapport hebdomadaire du bureau météorologique de Washington signale que le temps a été plutôt défavorable dans de nombreuses régions de la zone cotonnière », mais son effet sur le marché a été nul et les cours baissèrent quelque peu depuis. La spéculation, passablement engagée déjà sur des rapports privés de mauvais temps, commence en effet à craindre l'amélioration des conditions climatériques et procède du temps à autre à des dégagements. De bonnes pluies dans l'Ouest et du temps chaud et sec dans l'Est auraient indubitablement une grosse influence sur le moral des haussiers et certains d'entre eux préféreraient se dégager et réaliser leurs profits.

Les affaires à Manchester ont été calmes et la demande de tissus à des prix praticables demeure plus petite. D'Amérique, les avis des affaires de tissus ont été plus encourageants; cependant, les chiffres de la consommation par la filature, en mai, soit 550.000 balles contre 621.000 pendant la même période l'an dernier ont causé un certain désappointement. Des troubles ouvriers dans l'industrie de l'acier restent possibles et pèsent sur les marchés de matières et de valeurs. En Europe, la crise monétaire allemande complique une situation générale déjà bien embrouillée et constitue une menace pour l'économie du monde.

En prévision de la continuation des marches nerveux actuels et tout en restant haussiers à longue échéance, nous conseillons de prendre les profits. Accorder à cette époque de la saison une trop grande importance aux avis météorologiques pourrait être dangereux, surtout après la hausse récente Weldco.

BOURSE COMMERCIALE DE VALENCIENNES. — Cote officielle — Sucre blanc N. 3, nominal, 219.50; sucre blanc N. 3, à octobre, 204.00; farine, 179.00; blé, 76 kil l'hectolitre, 150.00; sans acheteur; seigles, 80.00; escourgeons, 64.00; avoines, 68.00. — Stock de l'entrepôt des sucres au 16 juin, 22.161 sacs de sucre blanc.

Petite Correspondance

—— **Forget me not.** — Ce n'est pas parce qu'elle est verbale qu'elle ne compte pas. seulement la preuve en est difficile quand le locataire n'est pas honnête. Faute de connaitre le loyer de 1914 nous ne pouvons vous indiquer la durée de la prévenance.

—— **Espoir.** — Nous ne pouvons ici vous exposer le régime fiscal des valeurs mobilières. Quant à la déclaration annuelle en vue de l'impôt sur le revenu, voyez le contrôleur rue du Vieil-Abreuvoir. Nous nous bornons à vous indiquer que dans le cas où vous ne seriez pas imposable parce que votre revenu serait inférieur au minimum imposable vous devriez souscrire une déclaration si vous avez été inscrit l'année précédente aux rôles d'impôts cédulaires ou si, cette année-là vous avez perçu 1.500 fr. au moins de valeurs mobilières non exemptes d'impôt. —— **Van Dag.** — Il faudrait connaître la législation de ce pays qui sans doute prévoit comme condition préalable le séjour dans ledit pays. Nous ne pouvons ici vous indiquer toutes les modifications qui résulteraient de cette naturalisation, nous vous signalons entre autres choses que si dix ans ne se sont pas écoulés depuis votre incorporation dans l'armée ou votre inscription sur les tableaux du recensement (au cas de dispense de service actif) votre naturalisation à l'étranger ne vous fait pas perdre aux yeux de la loi française la qualité de Français si elle n'a pas été autorisée par le Gouvernement français —— **Savoir.** — Veuillez vous adresser à la Mairie, bureau de la population. —— **Virginie.** — Le montant des droits varie suivant le degré de parenté, la situation de famille du défunt et de l'héritier et l'importance de la succession. Nous ne pouvons donc pas vous indiquer le chiffre exact, mais le maximum entre personnes non parentes ne peut pas dépasser 40 % de la part nette recueillie par chaque héritier ou légataire. —— **Julia 1891.** — 1) Le Sénat a déjà voté qu'il n'y aurait pas au 1er juillet l'augmentation de 15 % prévue par la loi; il est très probable que la Chambre fera la même chose; 2) Jusqu'au 1er juillet 1938; cela ne signifie pas que le propriétaire ne pourra pas reprendre sa maison suivant sa situation que vous ne nous indiquez pas, mais il y aurait, s'il avait le droit de reprendre la maison des conditions parmi lesquelles il y a celle d'habiter lui-même ou de faire habiter par un des proches parents énumérés par la loi —— **L. S. 34.** — Il sera dû une indemnité égale en principe à la perte que vous fait subir la vacance dans la location, plus l'arriéré qui serait dû comme loyer ou comme charges. Mais il ne faut pas qu'il résulte des circonstances que vous avez accepté son départ anticipé. Il n'est dit nulle part que les baux sont résiliés en raison de la crise. Il serait peut-être sage de prendre conseil d'un avocat. —— **Y. G. 671.** — Nous vous conseillons de vous adresser à la fois à une association de locataires et à l'organisme qui s'est chargé de la construction —— **Marius 16.** — Quand les conditions ne sont pas remplies il est dû le complément des droits et un droit supplémentaire de 2 %. Nous supposons que d'autres indemnités ne sont pas prévues dans l'acte notamment à l'égard du vendeur l'événement dont vous nous parles constituerait-il le cas de force majeure (à supposer d'ailleurs que la force majeur ait une influence)? Ce n'était peut-être pas imprévisible et il eût été sage de se renseigner auprès de la Mairie Nous vous conseillons de prier votre notaire de faire une démarche —— **Lecteur assidu 160.** — Le mieux est de vous adresser au Syndicat des voyageurs car la durée de la prévenance n'est pas uniforme: on tient compte de la hiérarchie dans l'emploi, de la spécialisation (et donc de la difficulté de remplacement), du montant des rémunérations, du temps de service, etc... —— **Mme Marie 13.** — Les bénéfices insuffisants sur le temps déjà couru depuis le commencement de l'assurance. Le principe général est que l'héritier peut demander la résiliation. —— **Roux Macot.** — 1) Certains juges ont déjà estimé que cela ne constituait pas une sous-location; mais c'est une sous-location. La clause générale imprimée d'un livret et non d'un bail suffirait-elle à la prohiber? On a quelquefois décidé que non; et en admettant l'affirmative, comme il n'y a qu'une interdiction relative (et non absolue) on peut estimer que le propriétaire ne peut refuser son autorisation, prévue quand la personne présentée est solvable et honorable. Quant à l'augmentation quand il y a réellement sous-location elle est égale à 30 % de la valeur locative de 1914 de la partie sous-louée. Si le père venait à décéder vous pourriez garder la maison, le fils n'étant pas entré avant le 30 juin 1929 on peut estimer que celui-ci n'aurait pas droit à la prorogation. Nous ne pouvons ici étudier les distinctions qu'il faudrait faire; 2) Cette situation nous semble à peu près la même que la précédente. Cependant, les conditions sont insuffisantes. —— **Propriétaire et locataire.** — Si vous l'assignez en paiement, le juge peut, si le locataire est malheureux et de bonne foi lui accorder des délais pour se libérer les frais incomberont en principe au locataire. —— **Sarrall.** — Ceux qui entreprennent dans le courant de l'année une profession sujette à la patente doivent la contribution à partir du premier mois dans lequel ils ont commencé d'exercer La patente est due pour toute l'année quand la profession de par sa nature est en quelque sorte toujours saisonnière (exploitante de bains de mer, exploitante de machines à battre, etc...) —— **Numéro 407.** — Pour entrer à l'asile des Petites Sœurs des pauvres, il suffit d'être indigent et d'être âgé de soixante ans au moins. Veuillez vous mettre en rapport avec Mme la Supérieure qui vous donnera tous renseignements désirables. L'asile est situé 52, rue Jean-Jaurès à Lille. —— **Léon 1414.** — Vous partirez en avril prochain Pour cela il faut, puisque vous habitez la Belgique, vous adresser au Consul de France, ou alors venir passer le conseil de révision de clôture qui se tiendra à la Mairie de Lille le 5 juillet prochain. —— **Waiting.** — Au mois d'avril 1935. —— **Wengaenlake.** — Vous partirez, tous deux, en octobre 1935. —— **C. G. T** — 1o Un an et trois ans dans la disponibilité. 2o 16 ans; 3o 5 ans; 4o 48 ans. —— Deux ennuyés. — Vous oublier de nous dire le principal: le Votre date de naissance. Nous ne pouvons vous donner satisfaction sans ce renseignement; 2o Vous n'avez qu'une chose à faire, vous rendre au Bureau de recrutement, place aux Bleuets à Lille, et exposer votre cas au commandant. A notre avis, on a dû vous oublier. —— **127 V. M.** — 23 étapes. —— **Dame ennuyée 34.** — Vous toucherez la moitié de la pension de votre mari. —— **M. 134.** — Utiliser de l'hyposulfite de soude. On en met 500 gr. dans cinq litres d'eau, et après dissolution complète, on y ajoute 50 gr. de vitriol. Puis, à l'aide d'un pulvérisateur, on projette ce liquide sur le passage des fourmis —— **J. D. Lucette.** — Faites une demande au chef de guerre de Roubaix, en précisant qu'il s'agit de vous rendre, vous et votre famille, au sanatorium. Vous bénéficierez ainsi, si votre demande reçoit avis favorable, d'une réduction de 50 % —— **Drogoal.** — Cette loterie n'a pas encore été tirée. —— **Vandecasteele.** — 1o Trois repas 2o et 3o: Maïs, blé, orge et avoine, pour les pigeons, vous pouvez ajouter des fèves et des vesces; 3o et 4o Donnes de la verdure. —— **Roi de Rome.** — Dans les premiers mois de l'année 1921

Un homme d'affaires qui a trop peu d'employés est bien moins sage que celui qui en a trop, parce qu'il s'aperçoit forcément de la lacune et qu'il ne doit pas ignorer qu'une « petite annonce » la comblerait.

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Louis Fenin, rue du Curoir, 8. — Emilienne Plouvier, de Wattrelos (N.).

Anne-Marie Delmotte, rue du Fontenoy, 119. — Pierre Masure, rue Michel-Ange, 3.

Publications de mariages. — Paul Flon, étudiant en médecine, rue Jacquard, 82 et Lucienne Maquet, s.p., rue de l'Alma, 237.

Robert Baisez, masseur pédicure, rue du Collège, 179 et Georgette Vandewiele, s.p., rue Pellart, 98.

POUR VOTRE LINGE DE MAISON, Tabliers, Toiles matelas, mercerie, etc., adressez-vous chez PETIT-DEKYVERE 1 b, rue de la Perche, ROUBAIX. Si vous n'êtes pas satisfait, dites-le nous. Si vous êtes satisfait, dites-le à vos amis. (6

Mariages. — Emmanuel Sobik, teinturier, rue des Longues-Haies, cour Degrande, 8 et Caroline Kauffmann, tisserande, rue des Longues-Haies, cour Degrande, 8. — Jean Leman, bonnetier, de Mouscron (B.) et Anna Poliera, chapelière, boulevard de Mézières, cour Buys, 7. — Ladislas Sokokan, dégorgeur, rue de Tourcoing, 149 et Stéphanie Buchta, peigneuse, rue de Tourcoing, 149.

Léon Renard, s.p., de Toulon et Léontina Holvoet, femme de ménage, boulevard de Paris, 149 — Ferdinand Coppens, tapissier, de Tourcoing (N.) et Eugénie Plouvin, soldeuse, rue Voltaire, 157 — Jean Nolf, employé des douanes, de Croix (N.) et Berthe Lantoine, piquûrière, rue Franklin, 39. — Pietro Cicuto, mosaïste, rue de la Basse-Masure, 41 et Anna Stragier, servante, rue du Pile, 10. — Jean Kovacs, manœuvre, rue de l'Alma 256 et Elisabeth Winterstein, matutionnaire, rue de l'Alma, 256. — Marcel Duforest, radio-électricien, rue Daubenton, 168 et Marie-Jeanne Delagey, s.p., rue d'Avelghem, 151.

Décès. — Gustave Leprevost, 14 jours, rue Voltaire, 136, cour Lefebvre, 1. — Clémentine De Bruyckere, 76 ans, rue de Blanchemaille, 37

Pompes funèbres générales, 4b, rue Sébastopol. Tél. 324.21 Org. comp. convois 32614

Mathilde Hovine,